



Assemblée générale

Distr. générale
4 novembre 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Points 36, 64, 91 a) et 93 d) de l'ordre du jour

**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**

**Maintien de la sécurité internationale – prévention
de la désintégration des États par la violence**

**Questions de politique macroéconomique :
commerce et développement**

**Développement durable et coopération économique
internationale : relance du dialogue sur le renforcement
de la coopération économique internationale
pour le développement par le partenariat**

Lettre datée du 29 octobre 1998, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la République de Moldova, de la Roumanie et de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte, signé par S. E. M. Petru Lucinschi, Président de la République de Moldova, S. E. M. Leonid Kuchma, Président de l'Ukraine, et S. E. M. Emil Constantinescu, Président de la Roumanie, de leur déclaration conjointe sur la coopération trilatérale à la réunion tenue le 22 octobre 1998 à Chisinau.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente déclaration comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 36, 64, 91 a) et 93 d) de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la République de Moldova
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Ion **Botnaru**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Ukraine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Volodymyr Yu **Yel'chenko**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Roumanie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Ion **Gorita**

Déclaration de Chisinau des Présidents de la République de Moldova, de la Roumanie et de l'Ukraine sur la coopération trilatérale

À la réunion tenue le 22 octobre 1998 à Chisinau, les Présidents de la République de Moldova, de la Roumanie et de l'Ukraine, réaffirmant la volonté politique résolue de leurs pays exprimée dans la déclaration du 3 juillet 1997 sur la coopération trilatérale,

Considérant la coopération trilatérale comme un important complément des efforts des trois États pour assurer leur intégration aux structures européennes,

Désireux d'intensifier leurs efforts pour mettre en oeuvre certains projets destinés à créer des conditions favorables à la coopération dans différents domaines, sont convenus de ce qui suit :

1. Développer la coopération entre les trois pays sur les questions d'intérêt commun dans le cadre des grandes organisations internationales, ainsi que des structures et initiatives de coopération régionale.
2. Aider les autorités locales à créer la «région européenne» du Haut-Pruth et à développer la coopération au sein de la «région européenne» du Bas-Danube créée récemment. Appliquer, en coordination des mesures communes pour obtenir un appui pratique de la part des organisations, institutions et associations internationales et, en particulier, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, l'Association des régions européennes et de l'East-West Institute.
3. Étudier la possibilité de définir les bases juridiques de mesures et mécanismes permettant de supprimer les péages et droits de transit dans les cas où ils ne sont pas stipulés par des accords bilatéraux.
4. Entreprendre de créer un mécanisme de consultations pour la mise en oeuvre des projets relatifs au transport de ressources énergétiques, notamment celles qui proviennent de la région de la mer Caspienne.
5. Harmoniser les procédures d'importation, d'exportation et de transit des matières et déchets dangereux en vue d'en réglementer le transport sur le territoire des trois pays.
6. Signer un mémorandum sur la prévention du crime.
7. Promouvoir la création d'un système automatisé d'échange d'informations sur les tremblements de terre et autres situations d'urgence et suivre une politique de coopération pour en maîtriser les conséquences.
8. Les Présidents de la République de Moldova, de la Roumanie et de l'Ukraine se sont déclarés préoccupés par l'absence de progrès réels dans le processus de règlement de la question de la Transnistrie, région de la République de Moldova, et favorables à un règlement pacifique et définitif ainsi qu'à un statut définissant la Transnistrie comme faisant partie de la République indivisible, souveraine, indépendante et territorialement intégrée de Moldova. Les Présidents se sont prononcés en faveur de l'application des résolutions pertinentes adoptées par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à ses réunions au sommet de Budapest et de Lisbonne qui prévoient le retrait des forces de la Fédération de Russie du territoire de la République de Moldova. À cet égard, ils ont souligné que la mission de l'OSCE en République de Moldova surveille le processus de retrait.
9. Les Présidents de la République de Moldova, de la Roumanie et de l'Ukraine partagent l'inquiétude de la communauté internationale au sujet de l'évolution de la situation dans la

province yougoslave du Kosovo, approuvent les actions menées par l'OSCE pour rechercher un règlement pacifique du conflit et souscrivent à l'appréciation positive portée sur les changements observés récemment dans les Balkans.

10. Dans le contexte plus large de la sécurité en Europe, ils ont souscrit au renforcement du rôle de l'OSCE au service de la prévention des conflits, du règlement des crises et du relèvement après un conflit.

11. Les Présidents ont condamné la tentative pour renverser l'ordre constitutionnel en Géorgie et exprimé leur soutien au Président démocratiquement élu, Edouard Chevardnadze, ainsi qu'aux autres branches du pouvoir, pour les mesures résolues prises en vue de rétablir le calme et de restaurer la légalité. À cet égard, les Présidents ont réaffirmé leur conviction qu'il faut poursuivre le processus de réformes démocratiques sans discontinuer en Géorgie et que cela permettra d'entretenir un climat favorable à la mise en oeuvre de grands projets régionaux et interrégionaux dans lesquels la Géorgie a un rôle important à jouer.

12. Les Présidents de la République de Moldova, de la Roumanie et de l'Ukraine sont convenus de coopérer pour limiter les répercussions des crises économiques régionales et mondiales sur leurs pays respectifs, en espérant que la communauté internationale soutiendra les pays en transition dans leurs efforts pour surmonter les effets de ces crises sur le cours des réformes économiques et sociales.

Le Président de la République de Moldova
Petru **Lucinschi**

Le Président de la Roumanie
Emil **Constantinescu**

Le Président de l'Ukraine
Leonid **Kuchma**
